



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER DE DESSIN PAR SOURYA SIHACHAKR LE SAMEDI 15 AVRIL 2023 A 15H A LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE

**DÉCISION N° DM-23-019
EN DATE DU 18 JANVIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Sourya Sihachakr, en sa qualité d'auteur, domicilié au 9 Résidence du Parc des Cascades – 91230 MONTGERON, d'animer un atelier de dessin le samedi 15 avril 2023, à 15h , à la Médiathèque de Cœur de Ville ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2022-2023,

D É C I D E

DE SIGNER avec Sourya Sihachakr, en sa qualité d'auteur, domicilié au 9 Résidence du Parc des Cascades – 91230 MONTGERON, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un atelier de dessin le samedi 15 avril 2023 à 15h à la Médiathèque Cœur de ville dont le coût est fixé à deux cent quatre-vingt-dix-sept euros (297,00 € T.T.C.) l'atelier.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230118-lmc1H10461H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/01/2023
Date de Publication : 18/01/2023